

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 12 décembre 2019 à 13h00 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central à Bury.**

### **Présence :**

- M. Steve Lussier, délégué Ville de Sherbrooke – par voie téléphonique
- Mme Karine Godbout, déléguée Ville de Sherbrooke
- M. Julien Lachance, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- Mme Nathalie Bresse, déléguée substitut MRC du Haut-Saint-François

### **Personnes ressources :**

- M. Denis Gélinas, directeur des projets majeurs Ville de Sherbrooke et directeur par intérim de Valoris
- Mme Line Chabot, directrice et greffière service des affaires juridiques Ville de Sherbrooke
- M. Louis Longchamps, directeur des communications de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

### **1) OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Le président M. Steve Lussier déclare la séance ouverte à 13:10.

### **2) ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION :**

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

### **3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

#### **Résolution 2019-12-12-0817**

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour de la séance du 12 décembre est adopté et déposé.

**Adopté**

### **4) PROCÈS-VERBAUX :**

Aucun sujet.

### **5) PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT :**

Aucune personne présente.

### **6) DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE :**

#### **6.1) Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires ;**

#### **Résolution 2019-12-12-0818**

De déposer les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

**Adopté**

## **6.2) Renouvellement du contrat de travail des employés 2020-2024 ;**

### **Résolution 2019-12-12-0819**

D'approuver le nouveau contrat de travail des employés, autre que ceux à contrat individuel, d'une durée de 5 ans du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024, le tout suivant les conditions prévues au contrat conservé au dossier 2019-12-12-0819 des archives de la Régie, excluant l'annexe A – Liste d'ancienneté au 31 décembre 2019.

D'autoriser le directeur général à ajouter au nouveau contrat de travail, après le 31 décembre 2019, l'annexe A – Liste d'ancienneté au 31 décembre 2019.

D'autoriser le président et le directeur général à signer pour et au nom de la Régie ledit contrat.

**Adopté**

## **7) BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Aucun sujet.

## **8) FINANCES ;**

Aucun sujet.

## **9) INFRASTRUCTURES ;**

### **9.1) Lieu d'enfouissement technique (LET) ;**

Aucun sujet.

### **9.2) Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) ;**

Aucun sujet.

### **9.3) Gestion des eaux de lixiviation ;**

Aucun sujet.

### **9.4) Centre de tri multimatières ;**

Aucun sujet.

### **9.5) Centre de transfert Sherbrooke ;**

Aucun sujet.

### **9.6) Gestion des biogaz ;**

Aucun sujet.

### **9.7) Gestion des matières résiduelles organiques (MRO) ;**

Aucun sujet.

### **9.8) Parc Éco-industriel ;**

Aucun sujet.

### **9.9) Site de Bury ;**

Aucun sujet.

## **10) RÈGLEMENTS :**

### **10.1) Adoption du projet de règlement n° 5-2 modifiant le Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke ;**

#### **Résolution 2019-12-12-0820**

Après mention de l'objet du règlement par le directeur général,

Considérant que le président, Steve Lussier, a donné l'avis du règlement n° 5-2 et a déposé le projet de ce règlement le 28 novembre 2019 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ;

Que le Règlement n° 5-2 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 5-2, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par le président du conseil et le directeur général et déposé sous la garde de ce dernier.

**Adopté**

## **11) DEMANDES DES DÉLÉGUÉS :**

## **12) AFFAIRES NOUVELLES :**

Aucun sujet.

## **13) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

L'assemblée est levée à 13:15.

---

M. Steve Lussier, président

---

M. Denis Gélinas, secrétaire-trésorier par intérim